

Comment intégrer un doctorat en France

NB : La formation à la recherche est effectuée lors de la 2^e année de master recherche.

Il n'existe pas de « cours de doctorat » na França, les doctorants sont intégrés dans une équipe de recherche et participent à ses activités.

Inscription

Pré-requis :

- Diplôme de master avec demande d'équivalence M2 déposé auprès de l'Ecole Doctorale de l'université concernée par l'intermédiaire du directeur de recherche qui a donné son accord pour encadrer le candidat doctorant
- Projet de recherche approuvé par un professeur des universités ou un maître de conférences habilité à diriger les recherches, ayant donné son accord pour encadrer le candidat doctorant
- Accord d'une équipe de recherche reconnue par le Ministère de l'Education
- Accord de l'Ecole Doctorale de l'université concernée

Modalités particulières pour une cotutelle de thèse doctorale

Tout étudiant brésilien ou français a la possibilité d'effectuer son doctorat sous la direction conjointe de deux directeurs de recherche d'universités distinctes (brésilienne et française) et d'obtenir ainsi à l'issue de la soutenance le titre de docteur de chacune de ces universités.

Pour la partie française, cette inscription doit s'effectuer lors de la première année de thèse et être acceptée par l'équipe de recherche et l'école doctorale de l'université concernée.

Pour que cette possibilité soit effective, les deux directeurs de thèse et les deux équipes de recherche impliqués doivent démontrer l'antécédence de coopérations académiques entre eux (programmes de recherche conjoints, publications...).

Une convention, faisant référence, est alors signée. Elle engage les directeurs de la thèse, des responsables des équipes de recherche, de l'école doctorale et du président de l'université pour la partie française ainsi que de leurs équivalents pour la partie brésilienne.

La convention de cotutelle détaille le calendrier de la recherche et ses lieux d'exercice, la langue de soutenance et la composition du jury qui doit être à parité égale brésilienne et française. Elle précise par ailleurs toutes conditions particulières éventuelles, confidentialité, propriété intellectuelle... Un document conséquent (environ 100 pages) dans l'autre langue doit être produit à l'issue de la soutenance.